



L'UNION
FAIT LA
FAUNE!



Présentation séminaire de Québec



Québec 

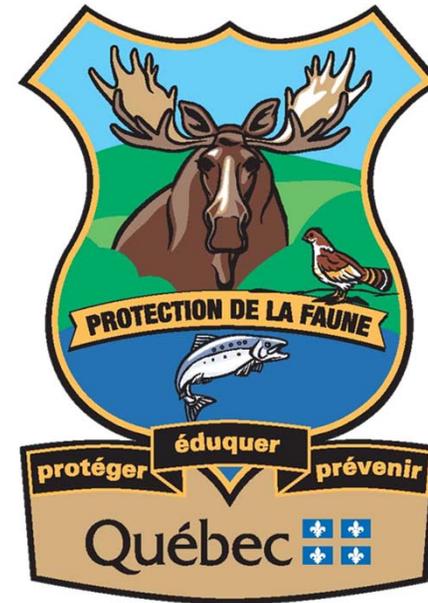


La Protection de la faune du Québec ... une tradition depuis 1867

2

- 150 ans d'existence en 2017
- Une organisation spécifique
 - Corps d'agents de la paix
 - Des pouvoirs d'enquête
 - Des relations directes avec les communautés locales et régionales

Sa devise : Protéger, Éduquer, Prévenir





Ses principaux mandats

3

- **Appliquer les lois et les règlements en matière de protection de la faune et de ses habitats**
- **Sensibiliser les citoyens et les organismes du milieu à l'importance de protéger la faune et ses habitats**
- **Assurer la sécurité des citoyens et des chasseurs (animaux importuns, maladies de la faune, utilisation sécuritaire des armes à feu)**
- **Encadrer les assistants à la protection de la faune (plus de 470 à l'emploi de zecs, pourvoiries, etc.)**
- **Soutenir les partenaires fauniques dans leurs actions de protection**





Le travail des agents...

4

- **Contre le braconnage et les activités illégales** réalisées dans l'habitat du poisson
- **Enquêter** sur des éléments constatés **sur le terrain** ou signalés par la population
- Effectuer de la **surveillance** se rapportant à des activités illégales ou suspectes
- Réaliser des **contrôles de conformité** des travaux autorisés dans l'habitat du poisson
- Assurer **une pratique sécuritaire** de la chasse (armes à feu)
- **Inspecter** les installations des animaux gardés en captivité





Un travail aux multiples facettes 5





Le travail des agents...

6

Des outils à notre disposition



- ✓ L'escouade canine
- ✓ L'analyse par extraction d'ADN
- ✓ L'expertise balistique
- ✓ L'expertise de biologistes spécialisés en habitats fauniques
- ✓ Cyberenquêtes





Le travail des agents... 7

La clé du succès : une bonne planification du travail et des interventions ciblées

- Recueillir le plus d'informations possibles
- Maintenir un bon réseau de contacts avec la clientèle
- Planifier les opérations en fonction du degré de maturité des dossiers – informations validées
- Réaliser des interventions en fonction des activités les plus dommageables pour la faune et ses habitats





Le succès du travail des agents repose sur la collaboration :

- **des citoyens et des associations citoyennes**
- **des élus et des organismes du milieu**
- **des partenaires intéressés par la protection de la faune et du milieu naturel**
- **des personnes sensibles au respect des lois visant à protéger la faune et ses habitats**





Un travail en étroite collaboration avec de nombreux partenaires

- Les diverses fédérations et associations fauniques
- Les gestionnaires de territoires (**séminaire de Québec**, pourvoiries, zecs, réserves fauniques, parcs nationaux, rivières à saumon)
- La Sûreté du Québec et les autres corps policiers
- Le MAPAQ, le MERN, le MDDELCC, etc.
- Les ministères ou organismes fédéraux (Environnement Canada, Pêches et Océans Canada, Gendarmerie royale du Canada, etc.)
- Les autres provinces et les états frontaliers





Photo : Pierre Pouliot

Principales menaces

10

- Travaux dans l'habitat du poisson
- Espèces menacées ou vulnérables
- Pêche (poissons appâts, avec engins interdits, période interdite, possession au-delà de la limite permise)
- Chasse (période interdite, espèce interdite, abattages au-delà de la quantité déterminée par règlement, chasse de nuit)
- Piégeage (période interdite, espèce interdite, captures au-delà de la quantité déterminée par règlement)



Ail des bois



Photo: Pierre Petitclerc, MFFP





Données régionales 11

- Principales infractions de la capitale-nationale :
 - - double abattage;
 - - surplus de prise (chasse et pêche);
 - - chasse de nuit
 - - chasse sans permis;
 - - non-respect du type d'engin.
- Environ 800 chefs d'accusation/année
- Environ 700 signalements d'un acte illégal par année
- Environ 750 signalements d'animaux importuns par année





Impact du non-respect des lois et règlements fauniques 12

- Diminution des retombées économiques liées à la mise en valeur des ressources fauniques
- Capacité des espèces à se reproduire affectée
- Déséquilibre de la chaîne alimentaire animale
- Iniquité des chances de succès entre les chasseurs, les pêcheurs et les piégeurs
- Pas d'habitat, pas de faune!





Importance de la collaboration des citoyens et des organismes du milieu 13

- Grâce aux informations reçues des citoyens :
 - les agents initient des **enquêtes** visant à **identifier les contrevenants** et à **contrer les activités illégales** commises à l'égard des ressources fauniques
- L'information reçue permet aux agents :
 - Établir l'**ordre de priorité** des dossiers et de mieux planifier leurs opérations sur le terrain
 - Être à la bonne place au bon moment (surveillance)
 - Avoir un **meilleur succès** dans leurs enquêtes





Pour nous signaler un acte de braconnage

14

SIGNALEMENT D'UN ACTE ILLÉGAL OU SUSPECT

Chasse Pêche Piégeage Habitat faunique

Espèce _____

Fait constaté _____

Quand _____

Date _____

Heure _____

Endroit (municipalité, lac, chemin, etc.) _____

Coordonnées GPS _____

Véhicule impliqué _____

Marque/Modèle _____

Couleur _____

Signes distinctifs _____

Immatriculation _____

Nombre d'individus F _____ H _____

Caractéristiques physiques _____

Habillement _____

Communiquez avec nous dans les meilleurs délais.
Tout renseignement reçu demeure confidentiel.



Direction de la protection de la faune de
Capitale-Nationale et de la Chaudière-
Appalaches

Coordonnées des bureaux locaux

Bureau de Québec
395, 55 ième Rue Ouest
Québec
418-646-3512

Bureau de Baie-St-Paul
6, chemin de l'Équerre
Baie-St-Paul
418-240-4747

Pour consulter la réglementation

<https://mffp.gouv.qc.ca/>





Merci!

Au plaisir de collaborer ensemble, car la protection de la faune et de ses habitats, ça concerne tout le monde.

